

LES 7 DOMAINES D'ACTIVITES DE L'ATC. Près de 80 tâches concrètes en situation de travail ; être en capacité de .../....

1. La gestion des Ressources Humaines (GRH)	
<p>Objectifs : Il s'agit de définir et d'animer une nouvelle politique de Gestion des Ressources Humaines.</p>	Concevoir les référentiels d'activités/ métiers de l'ATC.
	Evaluer les performances et les compétences.
	Intégrer les instances de représentation du personnels dans la politique de GRH
	Accompagner les cadres encadrants dans la gestion quotidienne des équipes et dans la gestion de la diversité (égalité hommes-femmes, séniors etc.).
	Définir des besoins en formation ; préparer et réaliser le plan de formation en mobilisant une offre de formation adaptée.
	Analyser de manière dynamique l'évolution des carrières des agents.
	Assurer le suivi administratif des salariés.
	S'inscrire dans une démarche de prévention des risques psychosociaux.
	Maîtriser les points clés du droit individuel et collectif.
	Elaborer les pistes techniques du CDI touristique.(mesure IV-8 srde2i).
	Mettre en place en partenariat avec l'ADEC, une plateforme tourisme au sein de pôle Emploi en faveur du recrutement local (mesure IV-8 srde2i)
2. La politique Marketing et l'Innovation touristique	
<p>Objectifs : Il s'agit de définir et d'animer la politique marketing tout en intégrant la question de l'innovation touristique.</p>	Piloter la mise en place d'un système de veille sur l'offre et la demande, par marché émetteur, en utilisant notamment les outils TIC.
	Commander et suivre la réalisation des études de marché sur l'offre et la demande touristique.
	Analyser le marché et le comportement de la demande.
	Segmenter l'offre en fonction des différents types de clientèle.
	Concevoir le plan de marketing-mix.
	Mettre en œuvre un plan de communication intégrant la participation des acteurs.
	Définir et mettre en œuvre des stratégies et actions en social media.
	Mettre en œuvre l'ensemble des axes du marketing-mix.
	Contribuer à la gestion et au suivi de la satisfaction client,(visiteurs, journalistes, Agents de voyages, TO, transporteurs, hébergeurs, prestataires d'activités etc). mesurer la satisfaction client, proposer des axes d'amélioration de la satisfaction client.
	Connaître les réseaux d'acteurs régionaux de l'innovation et maîtriser les programmes européens de financement dédiés.
	Développer l'innovation touristique (mesure IV-3-4 srde2i) en accompagnant et en soutenant l'open-innovation et les échanges entre entreprises innovantes et traditionnelles à savoir : o Développer un écosystème de l'e-tourisme identifiant les créneaux porteurs (m-tourisme, exploitation de données), o Faciliter la mise en réseau des acteurs.
	Mettre en œuvre le TOURISM LIIVNG LAB pour stimuler l'innovation touristique en créant un lieu et un programme dédié à l'innovation sous pilotage ATC (propositions SRDE2I).
Regrouper un maximum d'acteurs publics dans une politique de collecte, de stockage, de qualification, d'organisation et d'ouverture de données (BIG DATA/OPEN DATA).	
3. L'action économique dans les territoires	
<p>Objectifs :</p> <p>Les collectivités, les EPCI, les chambres consulaires et les acteurs de l'accompagnement ont souligné à de nombreuses reprises notamment lors de la phase d'élaboration du SRDE2i un besoin de structuration et de coordination des actions entre tous les partenaires au contact des porteurs de projets. Les collectivités et les EPCI ont aussi fait remonter un besoin d'accompagnement pour porter des projets de développement territorial ou d'aménagement durable des territoires.</p> <p>Cette politique se décline à travers les 3 axes d'intervention suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Soutien opérationnel aux territoires (mesure IV-1-1) o Soutien aux espaces de montagne (mesure IV-1-2) o Soutien aux équipements et projets structurants de territoire sur le plan touristique (mesure IV-1-3). 	Effectuer un état des lieux des problématiques territoriales existantes.
	Procéder à l'identification des "Sites touristiques majeurs", tels qu'évoqués par le SDOT. Assister les collectivités concernées à élaborer des stratégies de gestion.
	Recenser à l'échelle des Pays touristiques les besoins et les projets des entreprises, des EPCI et/ou de leurs regroupements. Elaborer les programmes d'actions adéquats.
	Accompagner la gouvernance des organisations touristiques.
	Identifier l'opportunité et la faisabilité de partenariats publics/privés.
	Mettre en œuvre des conventions partenariales pour la réalisation de projets durables touristiques.
	A l'échelle du massif Corse, réaliser, faire réaliser ou soutenir des études à caractère opérationnel et d'infrastructures dans les sites touristiques d'importance (exemples : réhabilitation des refuges et sentiers, itinéraires de randonnées, sites et itinéraires culturels, patrimoniaux et agro-touristiques, sentier littoral, etc.).
	Définir, recenser et prioriser avec les collectivités dédiées les équipements structurants pertinents nécessaires au développement de leur territoire.
	Mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement en ingénierie technique et financière (exemple : appels à projets).
	Assurer un accompagnement juridique technique et financier dans la mise en œuvre des projets.
	Porter et animer le projet de la fiscalité touristique régionale.
	Maîtriser les programmes européens et optimiser leur mobilisation.

* Il s'agit des activités qui font l'objet d'une attention particulière car leur contenu a subi de profondes modifications en raison à la fois de la forte mutation du secteur et de nouvelles orientations stratégiques de l'Agence du Tourisme de la Corse

LES 7 DOMAINES D'ACTIVITES SENSIBLES DE L'ATC Une soixantaine de tâches concrètes en situation de travail

Etre en capacité de .../....

4. L'action économique auprès des opérateurs privés	
<p style="text-align: center;">Objectifs :</p> <p>Dans un contexte international hautement compétitif, les acteurs du tourisme doivent en permanence renforcer le binôme « compétitivité/attractivité ». A l'évidence les entreprises ne peuvent y prétendre de façon isolée. Il est donc nécessaire de développer un écosystème touristique performant à horizon proche support de la compétitivité des acteurs et de l'attractivité de la destination. Dès lors, il convient d'œuvrer pour que l'écosystème touristique se structure autour d'actions collectives s'inscrivant dans la durée.</p>	<p>Créer un cluster par filière avec l'objectif de mutualiser les moyens des différents acteurs du secteur autour de l'ATC à partir des 4 sous-systèmes identifiés suivants (Pleine nature, patrimoine et culture, tourisme d'affaires, bien être et art de vivre) à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> o identifier les besoins des entreprises, o lancer et formaliser le réseau, o accompagner le réseau dans sa prise d'autonomie. <p>Programmer/planifier les différentes étapes de mise en œuvre de projets touristiques.</p> <p>Conseiller et accompagner les porteurs de projets touristiques (création et /ou développement)(faisabilité économique, juridique et financière, diagnostic marketing etc.).</p> <p>Favoriser l'extension de la capacité hôtelière et la reprise/transmission notamment dans le milieu rural peu attractif et sensibiliser et former à la création/transmission des entreprises.</p> <p>Réaliser les différentes étapes et les livrables d'une mission ou d'une étude pour un demandeur.</p> <p>Créer un label corse de l'hôtellerie.</p> <p>Accroître la coopération ATC/ADEC en matière d'aides aux entreprises.</p> <p>Accompagner le secteur associatif des APN vers l'entrepreneuriat.</p> <p>Maîtriser les programmes européens et optimiser leur mobilisation.</p> <p>Suivre les investissements touristiques.</p>
5- Les marchés publics	
<p style="text-align: center;">Objectifs :</p> <p>Les marchés publics quels que soient leurs montants ou leurs procédures, doivent respecter 3 principes : liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats, transparence des procédures. Ces principes permettent d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics.</p>	<p>Améliorer l'identification des besoins.</p> <p>Elargir le champ des procédures de la commande publique et analyser les réponses des prestataires.</p> <p>Assurer le traitement administratif des appels d'offres en respectant les procédures en vigueur.</p> <p>Suivre les évolutions du droit des marchés publics.</p>
6- Les enjeux de développement durable	
<p style="text-align: center;">Objectifs :</p> <p>Il s'agit d'intégrer, de manière systématique, dans la conduite des projets les enjeux de développement durable</p>	<p>Mesurer l'effectivité des retombées économiques locales.</p> <p>Mettre en œuvre des dispositifs ou des démarches visant au maintien et au développement de l'emploi touristique local.</p> <p>S'assurer, dans le contenu des prestations touristiques proposées, de la prise en compte de l'identité.</p> <p>Connaître les évolutions législatives, réglementaires, en matière de normes environnementales et sociales.</p> <p>Mesurer l'impact des activités touristiques sur l'environnement.</p> <p>Participer aux projets territoriaux (Parc, Grand sites etc.) dans leur dimension tourisme.</p> <p>Intégrer l'environnement dans la conception et la gestion de l'offre touristique (principes d'éco-conception et d'éco-gestion).</p> <p>Poursuivre et amplifier la démarche environnementale interne.</p>
7- Stratégie, gouvernance et action publique	
<p style="text-align: center;">Objectifs :</p> <p>Il s'agit de définir puis mettre en oeuvre les orientations stratégiques de l'Agence et piloter l'activité générale avec un cadre adapté au suivi de la mise en œuvre de l'action de l'ATC. Il s'agit également d'alléger les procédures, de simplifier les dossiers relatifs aux demandes d'aides, d'accélérer les délais de traitement et de réduire les délais de décaissement. Une meilleure coordination de l'action avec la CTC, les Offices et Agences doit être effectuée. Les mesures relatives à la transparence et au contrôle des aides publiques économiques doit être renforcées. Par ailleurs, il s'agit de s'assurer du respect des normes en matière de sécurité et de sûreté.</p>	<p>Définir puis mettre en œuvre les orientations stratégiques de la structure et piloter l'activité générale.</p> <p>Intégrer dans la stratégie de l'Agence, les enjeux de développement durable et donc la RSE et la RSO.</p> <p>Mettre en œuvre un projet de développement de la structure, en identifiant et en évaluant les axes d'amélioration.</p> <p>Renforcer les dispositifs d'instruction des demandes d'aides régionales et européennes.</p> <p>Mettre en place des indicateurs de suivi en améliorant la culture évaluative de l'Agence.</p> <p>Renforcer le système interne de contrôle de gestion.</p> <p>Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité.</p> <p>S'assurer de la bonne formation et qualification des salariés.</p> <p>Mettre en œuvre les démarches visant à engager l'Agence dans des démarches qualité.</p> <p>Mettre en œuvre une gestion financière (comptabilité d'engagement / comptabilité d'exécution).</p> <p>Elaborer des tableaux de bord et outils de reporting.</p> <p>Animer des commissions et réunions.</p> <p>Concevoir des outils didactiques de présentation.</p> <p>S'informer sur les évolutions législatives et réglementaires en matière de normes de sécurité et de sûreté.</p>